



# CAP DU 03 juillet 2008 et du 18 juillet 2008

## Bulletin de la section des hautes Pyrénées du Syndicat National du trésor CGT

### COMPTE-RENDU DE LA CAP DE CATEGORIE C du 3 juillet 2008

A l'ordre du jour de cette CAP l'affectation de 2 agents arrivant dans les Hautes Pyrénées au 01/09/2008 : Mmes CALMELS Eliane et CAZABAT Séverine, cette dernière bénéficiant du refus de Mr CUVELIER .

L'examen de la situation des postes et services faisant apparaître un découvert important à la Trésorerie de Tournay, la CAP décidait d'affecter Mme CALMELS, première nommée dans le département, sur ce poste non demandé en interne.

L'étude des demandes internes au département et des départs prévisibles (retraite) ouvraient la possibilité à des mouvements sur Tarbes.

Ainsi; deux mouvements internes étaient possibles: Mr CRUZEL vers T.Tarbes-Adour-Echez qui libérait un poste pour Mr CELERIO Christian, affecté à la T. Tarbes Male. Sa demande étant la plus ancienne, elle remontait à presque quatre ans.

Cette dernière proposition entraînait donc l'affectation à St Laurent de Mme CAZABAT, où l'arrivée probable à court terme d'un agent intéressé permettant de nommer, ultérieurement, Mme CAZABAT sur un poste plus en accord avec ses souhaits.

La CAP se terminait donc, sur l'assentiment unanime, fait assez rare pour être souligné, des représentants des personnels et de la direction locale.

Tout ceci était donc vrai jusqu'au matin du 4 juillet où l'on apprenait la défection d'une des personnes mutées remettant en cause les mouvements décidés la veille. Les élus CGT feront d'autres propositions afin de ne léser personne.

Nous ne porterons ici aucun jugement sur les motifs ayant conduit à un refus d'affectation en interne mais, il est regrettable de devoir remettre en cause des décisions qui sans être idéales, pour tout le monde, permettaient une ouverture à tous les agents mutés.

Aussi, Les représentants des agents, CGT, demandent donc, aux agents désirant une mutation interne dans le département, de n'indiquer que les postes qu'ils rejoindront effectivement lors d'une affectation, de modifier leur demande dans le cas où un poste ne leur conviendrait plus ou de faire savoir, à l'approche d'une CAP, que leur cas ne soit pas étudié lors de celle-ci.

### COMPTE RENDU DE LA CAP catégorie C du 18 juillet 2008

Compte tenu de l'évolution de la situation depuis la CAP du 3 juillet une nouvelle réunion s'imposait.

Au regard du désistement enregistré à la trésorerie de Saint Laurent, la Direction revenait sur les décisions de la CAP du 3 juillet, proposait l'affectation de Mme Cazabat à la T. Maubourguet et refusait tout mouvement interne.

Ainsi, situation pour le moins paradoxale, alors que le département enregistre deux

arrivées extérieures aucun mouvement interne ne serait envisageable.

Tout en maintenant l'affectation de Mme Cazabat à Maubourguet, la CGT a fait les propositions suivantes : :

>Mutation de M.Philippe Célério de THL à Tarbes Municipale.

>Mutation de M.Cruzel de Tarbes Municipale à Tarbes Adour Echez .

>Mutation de Mme C.Peguilhan à la trésorerie de THL.

La nouvelle situation de la trésorerie de Vielle Aure serait bien entendu prise en compte par :

✓ la mise à disposition de l'équipe de renfort, un appel à candidature sur le poste et l'inscription éventuelle en poste spécifique .

Une proposition, qui ne nous satisfaisait pas pleinement, loin de là, mais qui permettait d'effectuer un mouvement interne, et était identique à celle qui avait été avancée par la Direction elle même lors de la précédente CAP pour la trésorerie de Tournay.

La Direction a cette fois refusé cette proposition au motif que la trésorerie de Vielle Aure allait basculer Hélios à la rentrée.

Au delà d'une discussion sur le motif invoqué par la Direction, **cette CAP est en fait révélatrice d'une situation au sein des services du Trésor qui devient de plus en plus inextricable.**

En effet, alors que les suppressions d'emplois s'intensifient ( le prochain ORE risque d'être saignant ) ainsi que les menaces sur le réseau du fait de la fusion , les CAP de mutation sont peu à peu vidées de leur sens et ce, même lorsque le département enregistre des arrivées.

Ainsi, en interne, des agents qui manifestent leur intérêt pour certaines trésoreries ne font pas leur demande de mutation du fait des menaces de restructuration du réseau et des conséquences à venir de la loi sur la mobilité des fonctionnaires ( mutations imposées en cas de restructuration ).

**A ce rythme, la mobilité choisie qui fait partie des droits des fonctionnaires ne laissera place qu'à la mobilité forcée**

Dans ce contexte la CGT s'est abstenue , FO ayant approuvé ce « **mouvement** » virtuel .



#### Les élus (es) CGT :

**Annick FOURCADE (T Tarbes Impôts), Olivier BIQUILLON (Paierie), David CAZARD (T Lannemezan HOP), Marie-Agnès Minet ( T.Tarbes Impôt )**

#### **SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE C'EST ÇA LE SYNDICAT CGT**

Je déclare adhérer au SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR - CGT

Nom : Prénom :

Poste ou service :

Date :

Adresse e-mail :

Signature :

✉ A REMETTRE A UN SYNDIQUE CGT OU A RENVOYER A PIERRE DURAND -CGT 65 - TRESORERIE GENERALE